

LES ADVENTICES

LES MAUVAISES HERBES N'EXISTENT PAS



➤ « Adventices » est le nom savant pour désigner les plantes s'installant librement dans nos jardins. Il s'agit des espèces spontanées poussant dans un milieu donné, sans y avoir été introduites intentionnellement.

La plupart du temps, ces plantes ne représentent pas une menace pour le jardin car seule leur esthétique est mise en cause.

 Tolérer certaines adventices peut conduire à de très beaux paysages !



➤ **Il n'y a pas de « mauvaise herbe » !**

L'expression « mauvaise herbe » est à bannir du vocabulaire ! En effet, une plante n'est pas mauvaise en soi : bien souvent, elle n'est pas la bienvenue car le propriétaire ou le jardinier a une vue précise de son espace vert, dans laquelle elle n'a pas sa place. On préfère parler d'adventice, de plante indésirable ou encore de flore spontanée...

➤ **Toutes les adventices ne doivent pas être détruites...**

Les tolérer peut conduire à de bonnes surprises, vous faisant découvrir de magnifiques scènes de jardin : une prairie constellée de pâquerettes en fleur, la silhouette et la couleur d'un massif de bourraches... De plus, leur présence spontanée signifie qu'elles sont bien adaptées au milieu, donc plus facile à conserver pour un entretien quasi nul. Elles sont aussi bien souvent locales, et particulièrement bénéfiques pour la biodiversité.



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr

LES ADVENTICES COMMENT MIEUX LES GÉRER ?



Le meilleur moyen pour gérer les adventices est encore de bien **penser l'entretien du jardin en amont**, dès sa création. Faire appel à un professionnel est le meilleur moyen d'anticiper les opérations qui seront nécessaires tout au long de l'existence du jardin. Par exemple, vouloir des allées gravillonnées immaculées entraîne nécessairement un entretien régulier pour ôter toutes les plantes qui s'y développeraient. Une plante n'est indésirable que dans un contexte spécifique et pour une personne en particulier !

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

Afin de gérer une adventice dans un jardin, plusieurs méthodes d'action sont possibles. La première est évidemment de composer avec, **l'intégrer dans l'aménagement paysager**, en comprenant pourquoi elle s'implante et comment elle se développe. Si la plante n'est vraiment pas désirée, il est possible d'agir à différents stades.

L'ANTICIPATION

→ Une bonne gestion des adventices peut commencer longtemps avant leur apparition, de manière préventive : lors de la plantation, en recouvrant le sol des massifs de plantes couvre-sol adaptées, d'un paillage ou d'une bâche en fibres naturelles.

PATIENCE ET RÉGULARITÉ...

→ Plus **l'entretien est régulier**, moins il est pénible à réaliser. Le jardinage reste un plaisir s'il est effectué par petites touches. Un arrachage manuel de l'adventice ou un binage, dans les massifs comme sur les allées ou les sols de cours, suffit bien souvent. Et cette méthode est écologique !

Dans les massifs, un paillage peut ensuite être répandu (sur une épaisseur de plusieurs centimètres au minimum). Il faut bien veiller à ôter les adventices à fleurs avant la floraison, afin de ne pas assister à une véritable invasion du jardin.

Quant aux adventices les plus récalcitrantes, la clé de la réussite est la régularité : une destruction régulière dès l'émergence des plantes, avant qu'elles ne puissent croître.

→ Des méthodes plus complexes sont susceptibles d'être **mises en œuvre par les professionnels** : brossage et balayage de surface minérales, désherbage thermique pour les cours et les allées, etc.

⚠ Des adventices se révèlent parfois particulièrement difficiles à éradiquer. Certaines sont même des plantes exotiques envahissantes, c'est-à-dire des végétaux étrangers à un milieu spécifique et qui finissent par y dominer les autres plantes. **Dans ce cas, contactez votre paysagiste !**



Depuis 2019, les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser les produits phytopharmaceutiques, et les professionnels ont développé des techniques alternatives efficaces. L'entrepreneur du paysage connaît les alternatives pour créer et entretenir votre jardin en respectant vos attentes !



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr

Votre Entreprise du Paysage :



ZA Arche d'Océ II - 4 rue Paul Henri Spaak

37390 NOTRE DAME D'OE

Tél : 02 47 28 20 76

Mail : contact@jardinsdecor37.fr

Site : www.jardinsdecor37.com